

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2022

ECOLE PRIVEE : PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Le conseil à la majorité a validé le montant des frais de fonctionnement alloués aux enfants de l'école privée. Il s'élève à 516.35 euros / élève.

ASSOCIATIONS D'AGUESSAC VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES

Le conseil à l'unanimité a voté le montant des subventions aux différentes associations, proposé par la commission. Malgré les contraintes financières le conseil a maintenu le montant de l'année dernière.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE L'ILE AUX LIVRES :

Dans le cadre des festivités de Noël, l'association l'île aux livres, en charge de la confection de la vitrine animées pour le compte de la mairie, doit effectuer quelques achats de fournitures.

Il a été décidé à l'unanimité de leur octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant maximum de 300 euros qui leur sera versée sur présentation des factures.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AVEYRON : « DES LIVRES ET DES BEBES » – PROJET CONVENTION POUR L'ANNEE 2023

Il y a 2 ans le conseil départemental nous avait proposé d'adhérer pour 3 ans au projet « des livres et des bébés », via la bibliothèque.

Pour la troisième et dernière année le conseil municipal a autorisé Madame Le Maire, à signer la convention.

PERSONNEL : ATTRIBUTION DU COMPLEMENT INDEMNITAIRE ANNUEL (CIA)

La commission « personnel » a présenté au conseil les propositions de montant des primes qui seront allouées à nos agents communaux et la grille d'évaluation.

A la majorité le conseil municipal a validé le montant des primes proposées.

QUESTION DIVERSES :

- Le conseil a procédé au dépouillement de la consultation citoyenne sur le devenir de l'ancienne école. 225 personnes ont participé. Les propositions suivantes ont été recueillies : Maison des associations + mairie : 88 voix, Maison des associations : 44 voix, Résidence sénior : 64 voix, Vente à 1 particulier : 15 voix. Autres : 14 voix.
- Présentation des études effectuées par Aveyron ingénierie concernant : la vitesse sur la route des Gorges du Tarn, le marquage du parking entrée sud, et les problèmes de ruissellement des eaux de pluie route de Saint Germain.